



Optimiser le parcours des personnes âgées en perte d'autonomie : bilan réussi pour Korian après deux années d'expérimentation

Après deux années d'expérimentation du dispositif PAERPA¹ impulsé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, deux maisons de retraite médicalisées Korian à Nancy (Korian le Gentilé et Korian Plaisance) tirent un bilan positif. Les conventions conclues avec le Centre Hospitalier Régional de Nancy et Korian en 2014 et en 2015, **ont permis la mise en place d'un parcours de soins efficace et vertueux pour des personnes âgées en risque de perte d'autonomie et notamment par :**

- ◆ **La pratique de consultations de télémédecine pour les résidents de ces EHPAD**
- ◆ **L'organisation de courts séjours en EHPAD dès leur sortie de l'hôpital**

« Korian a souhaité adhérer au dispositif qui permet notamment d'offrir à nos résidents un accès immédiat et simple aux consultations spécialisées du CHU, sans besoin de déplacement ou de transfert » explique Michel Pocholle, Directeur Régional du groupe Korian. « Les conventions conclues à cette occasion ont par ailleurs changé le regard que portaient les professionnels de santé sur les EHPAD et leur utilité et ont enrichi les échanges d'expertises pour le bienfait des personnes les plus fragilisées. »

La télémédecine au service des personnes âgées les plus dépendantes

Dans le cadre de ce projet, les résidents des maisons de retraite Korian de la région ont pu bénéficier des consultations à distance mises en place par le CHRU de Nancy². Les consultations spécialisées sont réalisées par des professionnels de santé du CHRU de Nancy dans différents domaines gériatriques et permettent ainsi des rendez-vous « en direct et en temps réel » avec les spécialistes.

Le bilan est extrêmement positif. Les professionnels de santé de l'établissement peuvent ainsi recueillir un avis immédiat dans des domaines tels que les

¹ « PAERPA » : Personnes Âgées en Risque de Perte d'Autonomie. L'expérimentation est actuellement déployée sur l'ensemble du territoire de Meurthe et Moselle avec un point d'entrée unique (numéro de téléphone) pour une orientation vers les bons circuits selon la résidence des patients.

² En lien avec l'Agence Régionale de Santé Grand Est et avec l'appui du GCS Télésanté Lorraine



pathologies cardio-vasculaires et pulmonaires, la psychiatrie, la dermatologie. Ils peuvent également obtenir une optimisation des ordonnances du résident de façon à prévenir la iatrogénie médicamenteuse ou encore une aide à la prise en charge thérapeutique globale pour des soins palliatifs adaptés. Pour les résidents de ces établissements, la télémédecine permet également d'éviter les transports inutiles et parfois traumatisants pour les plus fragiles, d'accélérer le processus de soins ou de réduire les délais en cas de nécessité d'hospitalisation.

L'organisation de courts séjours en EHPAD dès la sortie de l'hôpital

C'est dans ce même projet global que les deux EHPAD Korian pratiquent aujourd'hui avec succès **la mise en place de séjours temporaires en sortie d'hospitalisation**. A ce jour, ils recensent plus de la moitié des 200 séjours réalisés sur l'ensemble des établissements parties-prenantes du PAERPA en sortie d'hospitalisation.

Ce dispositif concerne les personnes âgées de plus de 75 ans venant d'être hospitalisés, en général seuls ou isolés, et dont l'état nécessite une aide au retour à domicile. Passer de l'hôpital à l'EHPAD avant de rentrer à la maison permet à l'entourage (médical, social, familial quand il existe) de prendre le temps de l'évaluation de la perte d'autonomie, de la mise en place des bons outils et d'un programme sur mesure pour une prise en charge adaptée de la personne âgée concernée.

« A Nancy, l'expérience menée au sein Korian le Gentilé et Korian Plaisance a été très concluante. Nous sommes convaincus que cette amélioration continue de la coordination entre les différents professionnels de santé et les structures de soins est un véritable levier pour mieux accompagner, faciliter et améliorer le parcours de santé et de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie pour eux-mêmes et pour leurs proches » conclut Michel Pocholle.

À PROPOS DE KORIAN

Korian, 1^{ère} entreprise européenne spécialiste du Bien Vieillir, créée en 2003, dispose d'une capacité d'accueil de plus de 71 500 résidents / patients en Europe (France, Allemagne, Italie et Belgique) et emploie près de 45 000 collaborateurs. Le Groupe gère plus de 710 établissements dans quatre lignes de métiers : maisons de retraite médicalisées, cliniques de soins de suite et de réadaptation, résidences services et dispositifs de soins et d'hospitalisation à domicile. www.korian.com



CONTACTS PRESSE

Claire Vaas

Responsable Relations medias
claire.vaas@korian.com
T : 01 55 37 53 11/ 06 99 76 17 21

Geneviève CLIQUET Consultant

gcliquet@sf-et-cie.com

06 07 50 05 67